

# Pack énergie

## SOUTIEN

technique, méthodologique  
et financier de l'ADEME



### CONTACT

**PIERRE-LOUIS CAZAUX**  
Tél. 02 38 24 09 16  
pierre-louis.cazaux@ademe.fr  
[www.centre.ademe.fr](http://www.centre.ademe.fr)

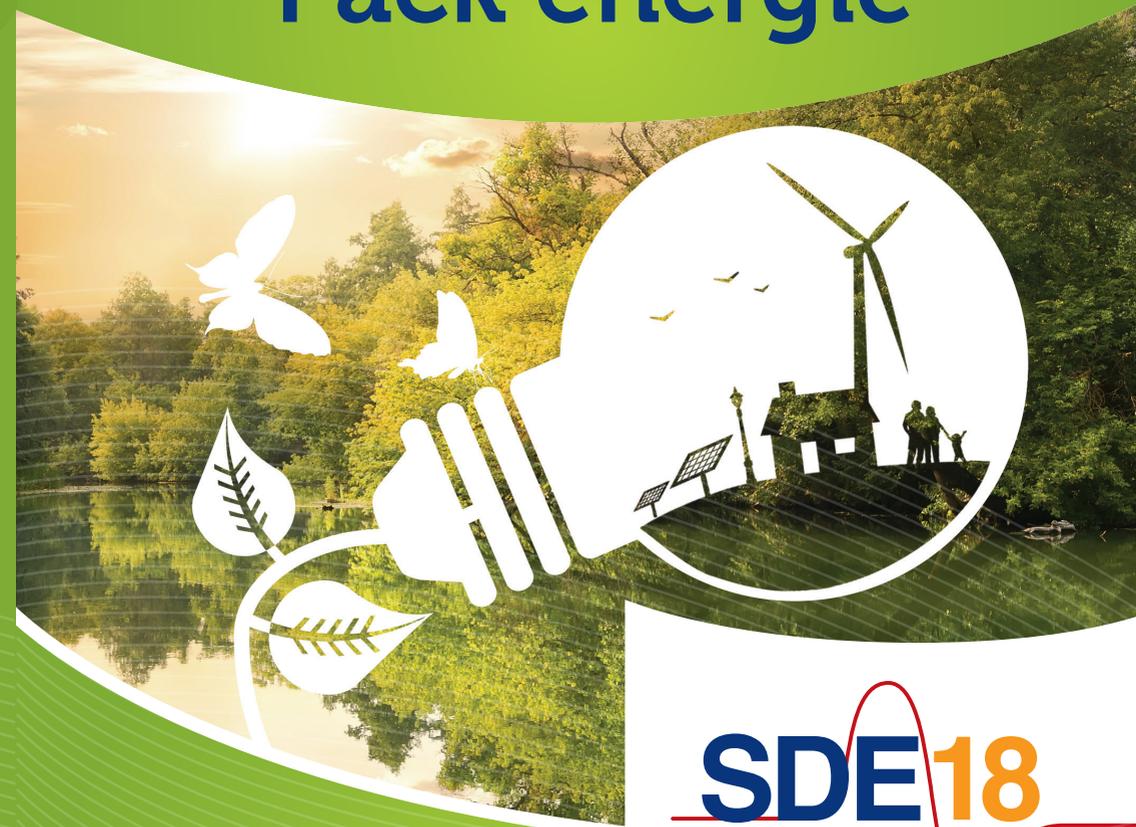


## CONTACT

[www.sde18.com](http://www.sde18.com)

**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DU CHER**  
**Service Énergie** • Technopôle Lahitolle  
7 rue Maurice Roy CS 60021 • 18021 BOURGES Cedex

**Nathalie Duchet** • 02 48 50 85 31 • 06 80 22 14 07  
n.duchet@sde18.com



# ÉNERGIE

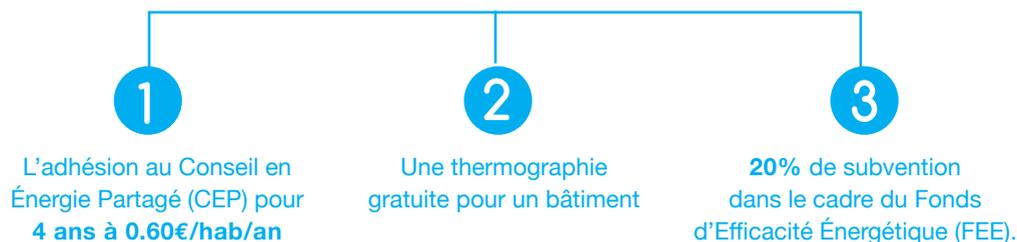


# Le Pack Énergie

Avec le Pack Energie, le SDE 18 s'engage auprès de ses Collectivités adhérentes en proposant un service personnalisé afin de les aider à maîtriser leurs consommations d'énergie et à valoriser leur patrimoine.

**Les Communes qui s'engagent dans cette démarche participent activement aux objectifs nationaux de réductions des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.**

## Le Pack Energie comprend



## POUR QUI ?

LES COMMUNES JUSQU'À  
2 000 HABITANTS

► Le SDE 18 est l'interlocuteur privilégié de votre Commune dans le domaine de l'énergie.

## Les avantages

- 1 Suivre les consommations d'énergie,
- 2 Maîtriser et pérenniser les économies,
- 3 Connaitre et valoriser le patrimoine,
- 4 Bonifier les travaux de rénovation,
- 5 Bénéficier de l'expertise technique et administrative d'un conseiller en énergie du SDE 18,
- 6 Participer à des journées techniques à destination des acteurs locaux (visites de sites, actions de communication...)

Le SDE 18 conseille et accompagne les Communes dans leurs projets.

## 1 • L'adhésion au Conseil en Énergie Partagé (CEP)



ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

CE SERVICE PROPOSÉ PAR LE SDE 18 EST SOUTENU PAR L'ADEME QUI APPORTE UNE AIDE FINANCIÈRE, TECHNIQUE ET UNE MÉTHODOLOGIE POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA MISSION.

## LES ÉTAPES DU CEP

### ► ÉTAPE 1 / LE BILAN ÉNERGÉTIQUE INITIAL

- La visite de chaque bâtiment avec un relevé de l'état du bâtiment et des équipements énergétiques,
- La saisie informatique des consommations de chaque bâtiment sur les 3 dernières années,
- À la suite de l'inventaire du patrimoine et au recensement des données de consommations, le bilan initial est rédigé. Ce bilan comprend :
  - une étude des données générales de la Commune (bâtiments, énergie, éclairage public, eau et véhicules),
  - des conseils concernant l'efficacité énergétique,
  - des propositions d'actions à mettre en oeuvre,
  - une fiche descriptive de chaque bâtiment (comprenant une affiche énergétique « Display »).

# Le Pack Énergie

exemple  
DE PLAN  
d'actions

Action	Coût	Économies d'énergie
Mettre en place l'affichage énergétique	€	
Mettre en place une régulation avec programmation horaire	€€	
Renforcer l'isolation des combles	€€€	
Remplacer les ouvrants par du double vitrage performant	€€€€	

## ▶ ÉTAPE 2 / LE SUIVI PERSONNALISÉ DE LA COMMUNE

La Commune et le conseiller en énergie définissent ensemble le rythme des rencontres afin d'assurer le suivi énergétique qui comprend :

- une étude annuelle de l'évolution des consommations et des coûts d'énergie,
- un bilan des actions mises en place sur la période précédente et leurs impacts,
- une alerte sur les consommations anormales,
- des propositions d'actions à mener sur la période suivante.

## PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Christophe DRUNAT • Maire de RIANs

«À la suite de l'étude menée par le SDE18, il nous est apparu nécessaire de mettre au point un plan pluriannuel d'investissement dans les bâtiments communaux pour faire baisser leur consommation énergétique. Nous bénéficions du soutien du conseiller en énergie du SDE 18 qui est très à l'écoute et qui nous guide dans nos choix notamment en matière d'information aux usagers.»



exemple  
DE FICHE  
bâtiment

RIANS - MAIRIE & LOCAL TECHNIQUE (Fiche bâtiment)

Caractéristiques du bâtiment		Local technique
Surface chauffée	Mairie 214 m²	133 m²
Année de construction	Avant 1948	1980
Travaux réalisés	-	-
Type de chauffage	Floût Domestique - Chaudière De Dietrich GT 304 (55-90 kW)	Thermostat
Régulation / Programmation	Régulation horaire	N.C.
Eau Chaude Sanitaire	N.C.	Parping béton (20 cm) non isolé
Murs	Pierre (80 cm) non isolé	Dalle béton sur terre-plein
Plancher bas	Plancher sur cave	Faux plafond isolé laine de verre (15 cm)
Plancher haut	Rampant isolé laine de verre (20 cm)	Aluminium double vitrage 4/8/4
Menuiseries	Aluminium double vitrage 4/8/4	mVC double vitrage 4/16/4
Ventilation	Naturelle	-

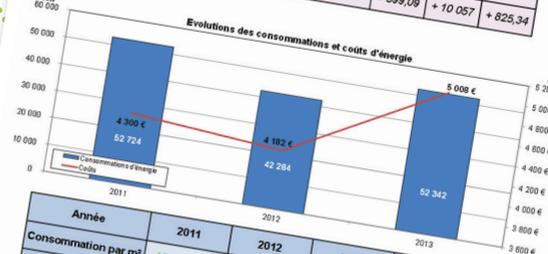
▶ Pour chaque bâtiment étudié, les fiches affiches «Display» que les affiches «Display» sont mises à disposition sur Latitude 18.

▶ Mairie et local technique  
Commune de RIANs

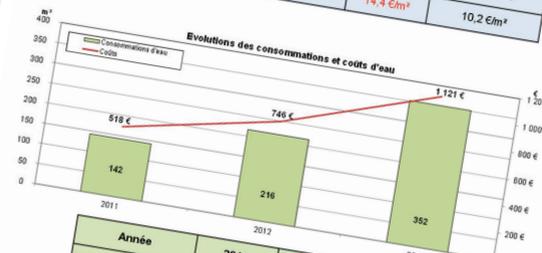
Le SDE 18 guide et assiste les Communes selon leurs besoins.

- ▶ aide à la rédaction des marchés,
- ▶ aide à l'analyse des offres,
- ▶ avis technique,
- ...

	Electricité		Flouët		Total	
	kWh	€	kWh	€	kWh	€
Mairie - Local technique	2012	7 864	1 100,38	34 420	3 081,84	42 284
	2013	8 433	1 326,63	43 808	3 680,93	52 342
Evo.		+7%	+21%	+28%	+19%	+24%
		+569	+226,25	+9 488	+598,09	+10 057
						+825,34



Année	2011	2012	2013	Moyenne nationale
Consommation par m²	152 kWh/m²	122 kWh/m²	151 kWh/m²	158 kWh/m²
Coûts par m²	12,4 €/m²	12,1 €/m²	14,4 €/m²	10,2 €/m²



Année	2011	2012	2013
Consommation par m²	410,1 l/m²	622,1 l/m²	1013,9 l/m²
Classement Display	F	G	G

# Le Pack Énergie

## 2 • La thermographie sur un bâtiment

Ce service proposé gratuitement dans le pack, est réalisé par le service Énergie du SDE 18. La thermographie permet de révéler les points faibles entraînant des déperditions d'énergies dans un bâtiment (infiltrations d'air, humidité, ponts thermique, défaut d'isolant...).

La thermographie ne remplace pas un diagnostic thermique. Toutefois, elle constitue un outil d'aide à la décision pour des rénovations ou des vérifications de fin de travaux. Elle peut être réalisée sur un bâtiment neuf ou ancien.

### ► L'ÉTUDE THERMOGRAPHIQUE SE DÉROULE EN 3 PHASES :

- la visite du bâtiment,
- l'analyse des données,
- la rédaction du rapport.

► Une étude thermographique supplémentaire ou hors Pack Énergie est facturée **400€** par bâtiment.



## 3 • Le Fonds d'Efficacité Énergétique (FEE)

Le SDE 18 propose aux Collectivités de mutualiser leurs Certificats d'Économie d'Énergie et de les vendre sur le marché via le Registre National des CEE.

En adhérant au Pack Énergie, la Commune peut prétendre à **20% de subvention** sur le montant HT des travaux éligibles aux CEE (10% pour les Communes hors Pack Énergie, jusqu'à 200 000 € HT de travaux par an).

Les aides financières du SDE 18 au travers du Fonds d'Efficacité Énergétique sont cumulables avec les aides du Conseil Régional et du Conseil Général. En revanche, elles ne sont pas cumulables avec les aides de l'ADEME.

Jusqu'à  
**20%**  
de travaux pris  
en charge

## COEP

### CONSEIL EN ORIENTATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE

Pour les Communes de **plus de 1 000 habitants** souhaitant s'engager dans un COEP ou un dispositif ENERGETIS Collectivité, le SDE 18 peut assurer une mission d'encadrement et de suivi (aide au choix du bureau d'études et au montage du dossier de subvention, participation aux différentes réunions, aide technique, ...).

**ADHÉSION : SUR 4 ANS 0.60€/HAB/AN.**

